

sûrement, fuient toutes les occasions extérieures qui pourraient les en détourner ; tandis que les autres, restant au milieu du monde, demeurent exposés aux dangers dont il est la source, et sont obligés à cause de cela à plus d'efforts et de courage, afin de suppléer par l'énergie de la volonté à ce qui leur manque au dehors.

Tous ne sont pas astreints à renoncer aux biens temporels qu'ils possèdent, et à pratiquer la pauvreté extérieure telle qu'elle est observée dans tous les monastères : mais tous, pour obtenir le royaume du ciel, doivent être pauvres intérieurement ou détachés des biens de ce monde, au point d'être prêts à en faire le sacrifice dès que Dieu l'exigera. Tous doivent user des biens de ce monde comme n'en usant pas, considérer la richesse comme un péril et comme la source d'une responsabilité terrible devant Dieu, tous, par conséquent, ne doivent ni la désirer avec trop d'ardeur, ni trop s'affliger d'en être privés. Tous ne sont pas obligés d'embraser la virginité ; mais tous doivent être chastes dans la condition où Dieu les a placés, parce que rien de souillé n'entrera dans le royaume des cieux. Ce n'est pas un devoir pour tous de renoncer à leur volonté propre pour s'abandonner entièrement à la volonté d'un autre ; mais c'est un devoir pour tous de se renoncer soi-même, de soumettre sa volonté, non-seulement à Dieu, mais encore à tous ceux qui étant dépositaires d'une portion plus ou moins grande de son autorité, le représentent pour nous sur la terre. Tous, en un mot ne sont pas obligés de renoncer aux jouissances que Dieu nous permet ici-bas ; mais tous sont obligés de garder en ce point cette juste mesure que saint Augustin jugeait si difficile, qu'il regardait comme plus aisé de s'abstenir entièrement que de se contenir.

L'état religieux ne diffère donc de l'état des autres chrétiens que parce qu'il rend le salut plus facile et plus sûr, en éloignant les tentations et les occasions extérieures qui peuvent lui faire obstacle. En un mot, ce n'est pas aux religieux seulement, mais à tous les chrétiens que Notre-Seigneur a dit : *Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait.* Tous sont donc tenus de tendre vers la perfection, quoique tous ne soient pas tenus d'y tendre par les mêmes moyens ; et l'état religieux se distingue de l'état des simples fidèles, en ce que les moyens de perfection sont plus en rapport avec le but que l'on veut atteindre : en d'autres termes, les moyens dans l'état religieux sont parfaits comme la fin où ils conduisent.